

POLITIQUE QUALITE

Activité d'information par démarchage ou prospection visant à l'information promotionnelle des médicaments

Depuis 1982, SOFIP accompagne ses clients dans leurs activités d'information promotionnelle des médicaments auprès des professionnels de santé. Dans ce cadre, SOFIP s'engage à garantir une information promotionnelle fiable, rigoureuse et conforme aux exigences réglementaires applicables, au référentiel de certification HAS et aux règles de déontologie de la Charte de l'information promotionnelle en vigueur. Cette information contribue au bon usage du médicament.

Notre système de management de la qualité repose sur les engagements suivants :

Nos Engagements Qualité	Object
Développer les compétences de nos collaborateurs, d'Attachés à la Promotion du Médicament et des Directeurs Régionaux	Garantir l'intégration, la formation, l'habilitation et le maintien des compétences des Attachés à la Promotion du Médicament (APM) et des Directeurs Régionaux (DR), afin d'assurer une information promotionnelle conforme aux exigences réglementaires, déontologiques et contractuelles.
Garantir la conformité de l'information promotionnelle du médicament	Garantir la maîtrise du discours promotionnel, la conformité des pratiques terrain et le respect des exigences réglementaires, déontologiques ainsi que des procédures qualité, afin de promouvoir le bon usage du médicament.
Garantir l'efficacité du système de management qualité	Identifier, analyser et traiter les écarts, assurer le suivi des actions correctives et préventives et évaluer leur efficacité afin de renforcer la maîtrise de nos activités.
Développer une relation de confiance avec les professionnels de santé et nos clients	Évaluer la satisfaction des professionnels de santé et assurer un suivi de la relation avec les clients afin d'identifier les axes d'amélioration de nos prestations.
Inscrire l'amélioration continue au cœur de nos activités	Définir des objectifs qualité, mesurer leur atteinte au moyen d'indicateurs de pilotage et mettre en œuvre les actions nécessaires à l'amélioration continue de la performance de notre système de management de la qualité.

SOFIP veille à mettre à disposition les ressources humaines, organisationnelles et techniques nécessaires au maintien de la qualité de ses activités. L'entreprise s'engage à refuser toute mission dont les conditions de réalisation ne permettraient pas de garantir le respect des exigences réglementaires, déontologiques et qualité attendue.

Cette politique s'applique à l'ensemble des activités d'information promotionnelle des médicaments réalisées par SOFIP. Les autres activités réalisées par l'entreprise, notamment les activités de vente directe assurées par des Délégués Pharmaceutiques, ainsi que le merchandising et formation (Hors AMM) assurés par les Chargés de Développement de Ventes sont exclues du périmètre de certification de l'information promotionnelle et font l'objet d'une organisation adaptée.



POLITIQUE QUALITE

La Direction de SOFIP s'engage à mettre en œuvre, diffuser et faire vivre la présente politique qualité auprès de l'ensemble des collaborateurs concernés et à la partager avec ses clients donneurs d'ordre.

La qualité, la conformité réglementaire et l'éthique professionnelle constituent les fondements de l'engagement de SOFIP auprès des professionnels de santé et de ses clients.

Afin d'assurer le pilotage et l'amélioration continue de notre système de management de la qualité, SOFIP définit des objectifs qualité associés à des indicateurs de suivi. Ces indicateurs permettent de mesurer l'efficacité des engagements pris dans le cadre de la présente politique, d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés et d'identifier les actions d'amélioration nécessaires lors de la revue qualité annuelle.

Fait à Neuilly Sur Seine, le 24/06/2026

Président

Stéphane SANCHEZ

Responsable Qualité

Naila KERMAD

Directeur des Opérations

Xavier VENET

Directeur des Ventes

Olivier LE QUINQUIS

Signé par SANCHEZ Stéphane
Le 6 juil. 2026

Naila KERMAD

Signed with
Universign

doc_yw0d
tx_APMAqO437wyw